



## COVID 19

# Reprise normale de la collecte des déchets à partir du 27 avril

Depuis le 16 mars, **Tours Métropole Val de Loire** a activé son Plan de Continuité d'Activité et a mis en œuvre des mesures de protection sanitaire des agents sur l'ensemble des sites Métropolitains afin de lutter contre la propagation du virus. Dans le cadre de ces mesures, **Tours Métropole Val de Loire** a modifié ses tournées de collecte des déchets et s'est toujours adaptée à la situation en mettant en place très rapidement un nouveau système de collecte des Ordures Ménagères avec un passage une fois par semaine pour répondre à la forte demande. Puis, la collecte sélective a pu aussi être remise en fonctionnement avec 1 passage tous les 15 jours.

**Tours Métropole Val de Loire** peut aujourd'hui annoncer **qu'à compter du 27 avril**, le service de collecte des déchets ordures ménagers (bacs gris ou bleus), des déchets recyclables (bacs jaunes) et des déchets végétaux reprend le mode normal de collecte.

Le ramassage des encombrants sera organisé selon les modalités suivantes :

- Une reprise des ramassages des encombrants pour les bailleurs sociaux uniquement, dès le 27 avril
- Une reprise des rendez-vous pour les encombrants pour les particuliers dès le 27 avril pour des interventions à partir du 11 mai (rendez-vous à prendre au 02 47 33 17 81)

Les plannings des collectes sont accessibles et téléchargeables sur le site internet [www.tours-metropole.fr](http://www.tours-metropole.fr) / [Accueil](#) > [Services aux habitants](#) > [Gérer ses déchets](#) > Mes poubelles : connaître les jours de collecte et s'informer sur le tri  
ou l'adresse directe suivante : <https://tours-metropole.fr/mes-poubelles-connaître-les-jours-de-collecte-et-sinformer-sur-le-tri> , sur la page **Facebook Tours Métropole** ou par téléphone au **02.47.80.12.12**